



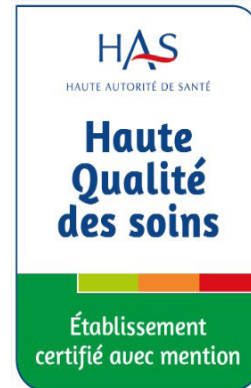
CERTIFICATION DE LA HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ



En septembre 2022, la Haute Autorité de Santé (HAS)
a certifié la clinique Kantys centre
avec mention
pour la qualité et la sécurité des soins.

La démarche de certification V2020, placée sous le contrôle de la HAS, s'impose à tous les établissements de santé (privés, PSPH et publics).

Les trois orientations majeures émises par la Haute Autorité de Santé sont :
médicaliser, simplifier et s'adapter.



Pour consulter le détail des résultats
sur le site officiel de la Haute Autorité de
Santé, scannez le QR CODE.

HISTORIQUE DES CERTIFICATIONS :

Certification V1 : visite en juillet 2002, certification sans réserve ni recommandation, prononcée en décembre 2002.

Certification V2 : visite en octobre 2007 certification sans réserve ni recommandation, prononcée en janvier 2007.

Certification V2010 : visite en octobre 2010, certification sans réserve ni recommandation, prononcée en mars 2011.

Certification V2014 : visite en avril 2015, certification en A (équivalent d'une certification «sans recommandation ni réserve») prononcée en avril 2016.

Certification V2020 : visite en mai-juin 2022, certification avec mention « Haute qualité des soins », prononcée en septembre 2022.